



Genève, le 23 mai 2022
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances et des ressources humaines

Fermeture exceptionnelle des guichets de l'office cantonal des poursuites le 27 mai en raison d'une migration informatique

En raison d'une migration informatique, les guichets de l'office cantonal des poursuites (OCP) seront exceptionnellement fermés au public le vendredi 27 mai 2022. Les prestations en ligne des poursuites seront également indisponibles du mercredi 25 mai à 17h jusqu'au lundi 30 mai.

Les guichets de l'office cantonal des poursuites (OCP) ne seront exceptionnellement pas accessibles au public, le vendredi le 27 mai 2022. Ils rouvriront leurs portes le lundi 30 mai aux horaires habituels. Durant toute la journée, les lignes téléphoniques resteront ouvertes afin d'orienter les usagers concernant les questions d'ordre général, mais il ne sera pas possible de traiter les dossiers spécifiques.

Les prestations en ligne des poursuites (e-démarches) seront, pour les mêmes raisons, également indisponibles du mercredi 25 mai à 17h jusqu'au lundi 30 mai.

Cette fermeture a pour but de procéder à une migration informatique technique, qui constitue la première étape du projet global d'optimisation et de développement des services en faveur des usagers et usagères de l'OCP.

Pour tout complément d'information: Mme Tatiana Oddo, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DF, T. 022 327 98 21, ou M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 022 327 98 07.